



---

Demande de modification du PASH de la Moselle

Rapport de motivation

**Commune d'Arlon – Rosenberg**

---

IDELUX Eau  
Service d'Appui aux Communes  
Le 14/06/2022

# 1. Introduction

## 1.1. Localisation

Ce rapport présente l'étude réalisée sur une partie du lieu-dit « Rosenberg » dans la commune d'Arlon.

Le « Rosenberg » qui était affecté en épuration individuelle au PCGE du 25/03/1998, est classé en régime d'assainissement autonome au PASH de la Moselle entré en vigueur le 12/02/2005.

## 1.2. Cartes

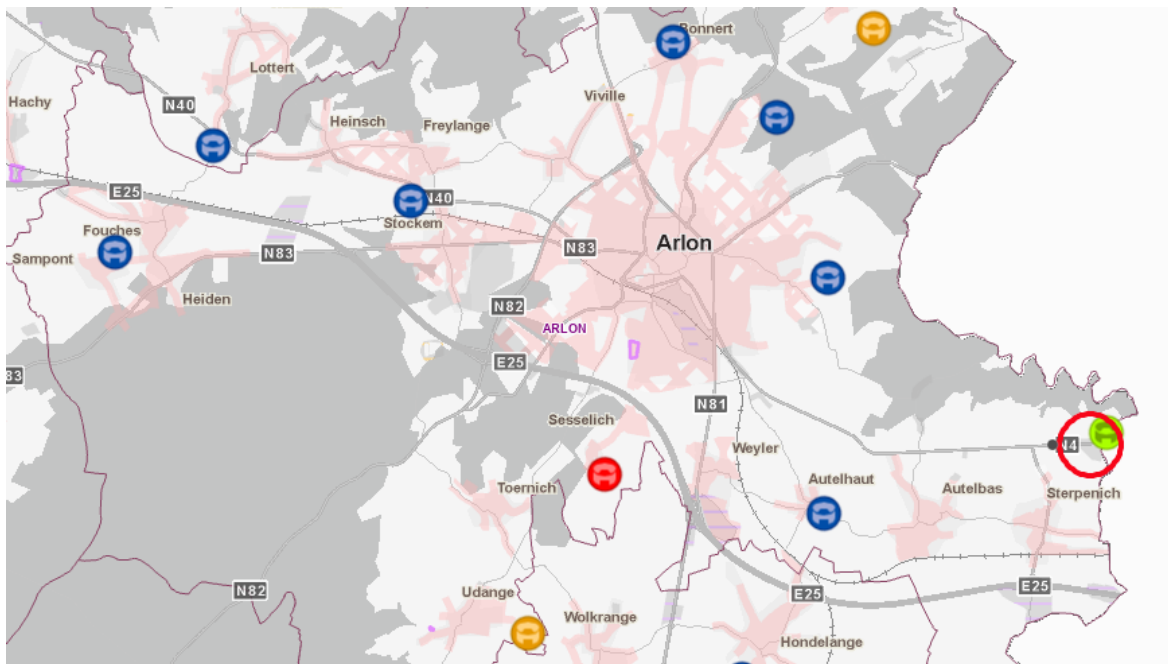


Figure 1. Localisation du « Rosenberg »

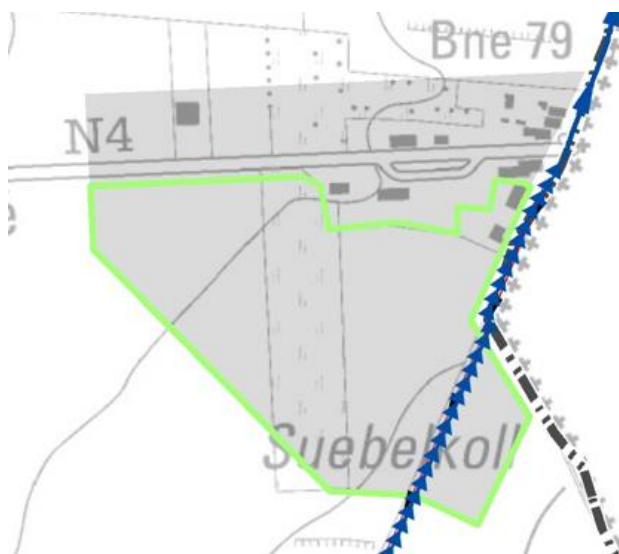


Figure 2. Localisation de la zone concernée par la modification du PASH (zone entourée en vert).

### 1.3. Problème d'assainissement

L'urbanisation du Rosenberg se met en place et un schéma d'orientation a été réalisé pour l'aménagement de ce lieu-dit. A court terme, plus de 80 logements sont prévus dans cette zone, soit une densité d'habitat de l'ordre de 14 logements/ha.



Figure 3. Schéma d'orientation de la zone (Agédell, novembre 2017)

Sur base du régime d'assainissement actuel, chaque logement devra être équipé d'un système d'épuration individuelle avec évacuation des eaux usées épurées préférentiellement par infiltration. Une multitude de systèmes d'épuration individuelle seraient alors implantés sur cette zone où l'habitat sera très concentré.

Pour ces raisons, la révision du PASH pour inscrire cette zone en assainissement collectif s'avère une solution intéressante pour garantir un mode d'épuration pérenne pour les futures habitations.

## 2. Analyse de l'existant

Sur la zone concernée par la modification du PASH, il y a deux anciennes habitations et une nouvelle habitation. Le permis délivré pour cette nouvelle habitation impose l'installation d'un système d'épuration individuelle et l'évacuation des eaux épurées par infiltration dans le sol.

Un promoteur a introduit des certificats d'urbanisme pour la construction de 8 maisons jumelées, de 2 blocs de 14 appartements et de 2 blocs de 7 appartements. Il attend le positionnement de la commune pour l'assainissement des eaux usées avant d'introduire son permis d'urbanisme. Au vu des résultats des tests de perméabilité, les eaux pluviales seront infiltrées dans le sol, de façon groupée en dehors de la zone urbanisée.

Proche du quartier du Rosenberg, la station d'épuration d'Eisch Amont vient d'être mise en service. Le collecteur sous pression passe en voirie dans ce quartier.

### **3. Proposition de solution**

Etant donné :

- la forte urbanisation à venir de la zone concernée,
- l'intérêt d'un assainissement collectif plutôt que l'installation de nombreux systèmes d'épuration individuelle en termes de sécurisation et de pérennisation de l'assainissement ;
- que l'égouttage intérieur de la zone du Rosenberg sera assuré par les promoteurs des divers projets d'urbanisation ;
- la possibilité de raccorder gravitairement les eaux usées du Rosenberg au refoulement rue de Steinfort prévu dans le dossier du collecteur de Sterpenich moyennant la pose de 650m d'égout (actuellement à l'étude),
- le collecteur sud Eisch Amont est existant et raccordé à une station d'épuration collective,
- les eaux usées seront traitées par la STEP d'Eisch Amont qui est capable de reprendre toute cette charge supplémentaire,

il est proposé d'orienter la zone concernée vers le régime d'assainissement collectif suivant le schéma d'assainissement repris en annexe.

Demande de modification du PASH  
Sous-bassin hydrographique de la Moselle- Commune d'Arlon - Rosenberg

